

## Partie 4

# Enjeux-Orientations et Objectifs du bassin versant

### Introduction

Avec plus de dix ans d'existence, une reconnaissance et l'appui financier du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et l'expérience acquise au cours de la réalisation des objectifs de son premier plan d'action, le Comité de bassin de la rivière Fouquette<sup>3</sup> est mieux outillé pour mettre de l'avant ce plan d'action qu'il ne l'était pour son premier PDE en 2001. Le Comité est reconnu dans son milieu et le travail réalisé par les acteurs locaux pour mettre en place la gestion par bassin versant et corriger les problèmes l'assure d'un appui qui devrait profiter pour les actions qui sont à venir.

Afin d'asseoir le plan d'action sur des bases solides, celui-ci fut élaboré à la suite de consultations auprès des membres du conseil d'administration du Comité de bassin de la rivière Fouquette et lors de deux consultations publiques où la population était invitée à donner son avis. Le portrait et le diagnostic du bassin versant sont venus apporter la justification et les pistes de solutions à mettre en place. Par la suite, la rédaction s'est faite en prenant en considération les orientations et les objectifs des autres plans d'action des organismes qui œuvrent sur le territoire et qui sont reliés, de près ou de loin, à la gestion de l'eau et au développement durable. Sur un même territoire, des actions qui se complètent ou s'additionnent sont plus avantageuses que des actions qui se chevauchent. L'identification des acteurs déjà impliqués sur le terrain facilitera aussi la réalisation des actions prescrites. Elle ouvre également la porte à des partenariats pour la réalisation de certaines actions dans le bassin versant.

Au cours des consultations et de l'élaboration du diagnostic, quatre enjeux majeurs sont ressortis. Ces enjeux constituent en quelque sorte les principales préoccupations des acteurs de l'eau et les défis qui devront être relevés au cours des prochaines années. Il s'agit de :

**Conserver une eau de qualité pour les différents usages.**

**Favoriser la cohabitation entre l'agriculture et la faune.**

**Assurer le maintien des habitats d'importance écologique.**

**Favoriser la diffusion de l'information.**

Ces enjeux démontrent l'évolution de la situation depuis le premier plan directeur, où les six secteurs prioritaires d'intervention identifiés étaient : *l'assainissement des eaux usées municipales rejetées à la rivière Fouquette; la réduction de la pollution agricole; la restauration d'habitats riverains dégradés; l'entretien de la rivière Fouquette et drainage des eaux du bassin; l'acquisition de connaissances supplémentaires; et la mise en place de système de suivi de la qualité de l'environnement.*

Ces secteurs d'intervention demeurent au cœur des préoccupations du Comité. Par contre, le développement de l'approche par bassin versant et l'évolution des connaissances changent la perspective avec laquelle les problèmes sont abordés. Ainsi, les actions qui se retrouvaient en 2001 dans la restauration

---

<sup>3</sup> En date du 21 décembre 2009, le Comité de bassin de la rivière Fouquette a fusionné ses activités avec le Comité de bassin versant de la rivière Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup pour former l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup. Les membres du Comité demeurent présents au sein d'une table de concertation.

d'habitats riverains dégradés sont maintenant partagées dans les quatre enjeux, selon les objectifs poursuivis par la restauration. Par contre, certaines problématiques importantes en 2001 ont complètement été corrigées, comme l'assainissement des eaux usées de la municipalité de Saint-Alexandre.

Le choix des objectifs et des actions a été facilité par la publication au cours des dernières années de plusieurs plans d'action touchant le bassin versant de la rivière Fouquette (Doucet 2006a, Guérineau et Plessis 2005, Équipe de rétablissement de l'éperlan arc-en-ciel 2003). Le Comité de bassin étant interpellé pour leur réalisation, il est normal que certaines actions soient ici reprises, dans le but d'en assurer leur réalisation. Ces plans d'action sont pour la plupart appuyés par des analyses très détaillées, dont plusieurs éléments ont été repris dans le diagnostic. En se les appropriant et en les faisant siennes, le Comité prend ainsi fermement position face à ces actions et à leur importance dans l'atteinte d'objectif commun, tout en minimisant le dédoublement sur le terrain.

## Description des enjeux et des objectifs

Pour chacun des enjeux soulevés, une série d'orientations et d'objectifs ont été proposés afin de préciser le plan d'action. Les actions possibles pour atteindre ces objectifs fixés se retrouvent détaillées dans la section suivante. Loin d'être statiques, elles sont appelées à évoluer au fil des prochaines années afin de répondre adéquatement aux changements ou aux nouvelles données disponibles. L'élargissement du territoire d'intervention de l'organisme pourrait par exemple conduire à la réalisation d'actions à une échelle qui dépasse le bassin versant de la rivière Fouquette, si des problématiques de même nature sont observées sur le territoire d'autres rivières. Voici, décrits brièvement, chacun des quatre enjeux et les orientations qui s'y rattachent.

### 1. Conserver une eau de qualité pour les différents usages

Assurer une eau de qualité pour les différents usages constitue l'un des rôles fondamentaux des comités de bassin versant. Que l'on parle d'eau de surface ou souterraine, de la préservation de la vie aquatique ou de retrouver des usages perdus, l'amélioration de la qualité de l'eau est un enjeu majeur sur lequel doit travailler un comité de bassin versant. Dans un contexte comme celui de la rivière Fouquette où la qualité de l'eau est intimement liée à la préservation d'une espèce vulnérable à l'origine de la formation du comité sur cette rivière, cette affirmation prend encore plus de sens.

Comme l'ont démontré le portrait et le diagnostic, le phosphore, notamment le phosphore en suspension, et la turbidité constitue les paramètres de qualité de l'eau les plus préoccupants. Dans ce plan d'action, l'emphase sera donc principalement portée sur la réduction des sources de sédiments vers les cours d'eau afin d'en réduire les principaux facteurs limitants que sont la turbidité et le phosphore. L'érosion des berges et le drainage agricole sont plus particulièrement ciblés comme des sources de particules fines dans les cours d'eau. Il y a cependant encore des informations à recueillir sur ces sujets avant de pouvoir passer à l'action de façon efficace.

Le traitement des eaux usées municipales constituait l'enjeu principal du premier plan directeur de l'eau de la rivière Fouquette. Ce problème étant réglé, les installations septiques des résidences isolées deviennent la nouvelle cible dans ce domaine d'intervention à laquelle devront s'attarder les acteurs du milieu municipal.

En l'absence de données, la qualité et la disponibilité des eaux souterraines demeurent un important enjeu pour l'acquisition de connaissances dans les prochaines années. De nouvelles données acquises viendront bonifier la prochaine génération de plan directeur.

## **Orientations et objectifs**

- 1.1 Améliorer les connaissances sur la qualité de l'eau de surface
  - 1.1.1 Identifier les sources à l'origine des concentrations d'azote observées dans l'eau.
- 1.2 Réduire les apports de particules et de sédiments aux cours d'eau
  - 1.2.1 Réaliser le portrait du drainage et documenter son impact sur la qualité de l'eau.
  - 1.2.2 Réduire l'impact des zones d'érosion sur la qualité de l'eau.
  - 1.2.3 Identifier et corriger les sources de turbidité dans l'eau.
- 1.3 Réduire les sources de pollution ponctuelle
  - 1.3.1 Réduire l'impact de l'évacuation des eaux usées des résidences isolées.
  - 1.3.2 Modifier les pratiques reliées à l'entretien et l'aménagement des cours d'eau et des fossés pour réduire les apports de sédiments.
- 1.4 Connaître la qualité de l'eau potable
  - 1.4.1 Dresser un premier portrait de la qualité de l'eau souterraine du bassin versant.

## **2. Favoriser la cohabitation entre l'agriculture et la faune**

Identifier les moyens afin de faire cohabiter les activités agricoles et la faune est un défi auquel a dû faire face le Comité de bassin de la rivière Fouquette depuis sa création. Cette cohabitation peut prendre différentes formes, dont certaines nécessitent un temps d'adaptation plus long. Dans ce contexte, on ne peut espérer des résultats instantanés. Le rôle de concertation et de conciliation d'un comité de bassin prend ici toute sa place, afin que ces changements se fassent en respectant la capacité de chacun. Concrètement, la cohabitation entre les activités agricoles et la faune se traduit par la promotion de bandes riveraines arbustives ou boisées ou par la mise en place de pratiques agricoles réduisant les pertes de sols et de nutriments des champs vers les cours d'eau.

La protection de l'environnement en milieu agricole est encadrée par plusieurs règlements provinciaux et municipaux. Bien que davantage de réglementations soient souhaitées par certains, l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant au cours des dernières années, malgré l'augmentation de la production animale, laisse présager que d'autres approches peuvent être envisagées pour poursuivre le travail. Des interventions plus ciblées sur les mécanismes responsables du transport d'éléments nutritifs et de particules de sol des champs vers les cours d'eau, risquent d'apporter de plus grands gains à court terme. Des projets pilotes dans les dernières années ont également démontré que certains aménagements pouvaient se faire en maintenant ou en améliorant la rentabilité des entreprises agricoles, créant ainsi des scénarios gagnant-gagnant.

Finalement, un irritant majeur entre l'activité agricole et la préservation des cours d'eau dans le bassin versant de la rivière Fouquette entoure la question de l'entretien des cours d'eau. Plusieurs problèmes de drainage ou de débordements des cours d'eau résultent d'un manque d'entretien des cours d'eau. Les problèmes d'envasement des cours d'eau trouvent eux-mêmes leurs origines dans les pertes de sols aux champs ou à de l'érosion causée par une mauvaise conception des aménagements passés. Les cours d'eau ont leur propre dynamique qu'il faudra bien comprendre dans le futur afin que ces erreurs ne se reproduisent plus.

## Orientations et objectifs

- 2.1 Améliorer la gestion des bandes riveraines.
  - 2.1.1 Augmenter la proportion des bandes riveraines arbustives ou boisées.
- 2.2 Diminuer les charges en provenance des activités agricoles.
  - 2.2.1 Réduire les pertes des sols liés aux activités agricoles.
  - 2.2.2 Favoriser une saine gestion des matières fertilisantes.
- 2.3 Réaliser l'entretien et l'aménagement rationnel des cours d'eau.
  - 2.3.1 Réduire les pertes reliées aux débordements des cours d'eau.
  - 2.3.2 Limiter les coûts d'entretien futur des aménagements.

## 3. Assurer le maintien des habitats d'importance écologique

Le meilleur moyen d'économiser de l'argent en restauration d'habitats est de s'assurer dès le départ de protéger ceux existants. On n'a qu'à penser à la frayère d'éperlan arc-en-ciel, aux bandes riveraines, aux boisés ou aux tourbières. Avant de devoir investir des sommes considérables pour les restaurer, des efforts doivent être concentrés à assurer leur maintien.

La préservation de la frayère d'éperlan arc-en-ciel continue de figurer parmi les priorités du Comité, et passe non seulement par la réalisation d'actions ayant un impact positif sur la qualité de l'eau, mais aussi par des interventions directes dans le secteur de la frayère pour améliorer ou conserver l'habitat. Le plan d'action pour la protection et la mise en valeur des frayères d'éperlan arc-en-ciel anadrome de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent (Guérineau et Plessis 2005) a identifié plusieurs actions pour assurer la pérennité de la frayère de la rivière Fouquette, dont certaines sont reprises ici.

Les milieux humides, et plus particulièrement les tourbières, présentent une diversité d'espèces qui a été révélée par Cerruti (2004). Cependant, une portion importante des tourbières est actuellement en exploitation, ce qui entraîne des impacts non seulement sur la biodiversité, mais également sur la qualité de l'eau. Des mesures sont possibles pour réduire des impacts et elles devront être mises en place au cours des prochaines années afin d'améliorer la situation.

Finalement, la faible proportion de boisés dans le bassin versant se doit aussi de faire l'objet d'une attention particulière. Bien qu'aucune perte significative n'ait été observée au cours des dernières années, il importe de s'assurer que la situation demeure ainsi et que les boisés conserveront, au minimum, leur superficie actuelle afin d'éviter de faire peser une pression supplémentaire sur l'écosystème.

Si la conservation est parfois suffisante, il y a cependant certains écosystèmes dans le bassin versant de la rivière Fouquette où la restauration sera nécessaire pour retrouver ce qui a été perdu dans le passé. L'amélioration de la qualité de l'eau ouvre la porte à la réintroduction de l'omble de fontaine dans certains tributaires de la rivière Fouquette, où l'habitat est encore bon. Plusieurs étapes devront être franchies avant d'en arriver à la réintroduction, chacune étant préalable à la seconde. Entretemps, la poursuite des suivis annuels, tant celui des éperlans arc-en-ciel que de la qualité de l'eau, constitue des outils de choix pour connaître l'état des écosystèmes et le chemin à parcourir jusqu'à leur restauration.

## **Orientations et objectifs**

- 3.1 Favoriser l'acquisition de connaissances sur l'éperlan arc-en-ciel
  - 3.1.1. Identifier les facteurs limitant le potentiel de la frayère d'éperlan arc-en-ciel.
  - 3.1.2. S'assurer de la pérennité de la frayère d'éperlan arc-en-ciel.
- 3.2 Favoriser le maintien des habitats d'importances écologiques autres que la frayère
  - 3.2.1. Restaurer l'habitat de l'omble de fontaine.
  - 3.2.2. Protéger et mettre en valeur les milieux humides du bassin versant.
  - 3.2.3. Maintenir les boisés à un pourcentage supérieur à 30 % de la superficie du bassin versant.
  - 3.2.4. Réduire l'impact de l'exploitation des tourbières sur le milieu aquatique.

## **4. Favoriser la diffusion de l'information**

Plusieurs éléments de ce plan d'action ne pourront s'accomplir si la population et les intervenants ne sont pas adéquatement informés. Encore aujourd'hui, malgré plus de 10 ans d'existence, le rôle du Comité de bassin de la rivière Fouquette et de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant sont encore mal compris par plusieurs. Pourtant, la rivière, si elle est bien prise en charge, peu devenir un outil de développement intéressant. Le potentiel de mise en valeur est présent et mérite qu'à être exploité de façon responsable.

## **Orientations et objectifs**

- 4.1 Favoriser la mise en place de partenariats pour la réalisation de projets à caractère récréotouristique
  - 4.1.1. Favoriser la réalisation de projets de mise en valeur de la rivière Fouquette, dans un esprit de cohabitation harmonieuse du territoire.
- 4.2 Promouvoir la gestion intégrée de l'eau par bassin versant comme outil de gestion du territoire.
  - 4.2.1. Faire connaître les réalisations du Comité en matière de gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

## **Mise à jour des actions**

Au cours des dernières années, plusieurs actions discutées par les membres du Comité de bassin de la rivière Fouquette, mais qui ne se trouvaient pas dans le premier plan directeur de l'eau en 2001 ont été réalisées. Parmi celles qui auraient pu se retrouver dans ce plan d'action si elles n'avaient pas été réalisées, notons que la mise en place d'un service de gestion intégrée de l'eau par la MRC de Kamouraska et le développement d'une approche cartographique pour la détection des problèmes de ruissellement de l'eau en milieu agricole sont sans doute ceux qui auront le plus d'impact dans le futur.



## Synthèse du plan d'action

Tableau 31 : Synthèse du plan d'action

<i>Enjeux</i>	<i>Orientations</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions principales</i>
1. Conserver une eau de qualité pour les différents usages	<b>1.1</b> Améliorer les connaissances sur la qualité de l'eau de surface	<b>1.1.1</b> Identifier les sources à l'origine des concentrations d'azote observées dans l'eau.	Mettre à jour les données de qualité de l'eau à intervalle régulier.
	<b>1.2</b> Réduire les apports de particules et de sédiments aux cours d'eau	<b>1.2.1</b> Réaliser le portrait du drainage et documenter son impact.	Recueillir les données sur le drainage souterrain. Favoriser l'acquisition de connaissances à l'aide de la géomatique. Réduire la densité de drainage
		<b>1.2.2</b> Réduire l'impact des zones d'érosion sur la qualité de l'eau.	Faire stabiliser les zones d'érosion sur les berges de la rivière Fouquette. Sensibiliser les propriétaires à l'importance des bandes riveraines arbustives ou boisées.
		<b>1.2.3</b> Identifier et corriger les sources de turbidité dans l'eau.	Mettre à jour les données de la qualité de l'eau à intervalle régulier Faire stabiliser les zones d'érosion sur les berges de la rivière Fouquette Aménager des structures de conservation des sols et de l'eau Appliquer la méthode du tiers inférieur pour l'entretien des fossés. Mettre en place des mesures visant la réduction de l'impact de l'exploitation des tourbières sur la qualité de l'eau.
<b>1.3</b> Réduire les sources de pollution ponctuelle	<b>1.3.1</b> Réduire l'impact de l'évacuation des eaux usées des résidences isolées.	S'assurer du suivi des dossiers de mise en conformité et de l'application de la réglementation sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées.	

<i>Enjeux</i>	<i>Orientations</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions principales</i>
		<b>1.3.2</b> Modifier les pratiques reliées à l'entretien et l'aménagement des cours d'eau et des fossés pour réduire les apports de sédiments.	Appliquer la méthode du tiers inférieur pour l'entretien des fossés. Réaliser des sites de démonstration d'aménagement de cours d'eau. Réduire la densité de drainage
	<b>1.4</b> Connaître la qualité de l'eau potable	<b>1.4.1</b> Dresser un premier portrait de la qualité de l'eau souterraine	Sensibiliser les propriétaires ayant un puits individuel à l'importance de faire analyser leur eau de façon périodique et leur fournir l'aide afin d'analyser les résultats.  Établir un programme de mesures incitatives pour l'analyse de l'eau potable.
2. Favoriser la cohabitation entre l'agriculture et la faune	<b>2.1</b> Améliorer la gestion des bandes riveraines	<b>2.1.1</b> Augmenter la proportion des bandes riveraines arbustives ou boisées	Sensibiliser les propriétaires à l'importance des bandes riveraines arbustives ou boisées.  S'assurer de l'implantation d'une bande riveraine de 10 mètres aux abords de la frayère.
	<b>2.2</b> Diminuer les charges en provenance des activités agricoles	<b>2.2.1</b> Réduire les pertes des sols liés aux activités agricoles	Aménager des structures de conservation des sols et de l'eau.  Réduire la densité de drainage.
		<b>2.2.2</b> Favoriser une saine gestion des matières fertilisantes	Poursuivre la valorisation des PAEF et leur suivi
	<b>2.3</b> Réaliser l'entretien et l'aménagement rationnel des cours d'eau	<b>2.3.1</b> Réduire les pertes reliées aux débordements des cours d'eau	Encourager les changements de pratiques ou de cultures dans les zones à risque.  Sensibiliser les propriétaires à l'importance des bandes riveraines arbustives ou boisées.



<i>Enjeux</i>	<i>Orientations</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions principales</i>
		<b>2.3.2</b> Limiter les coûts d'entretien futur des aménagements	Réaliser des sites de démonstration d'aménagement de cours d'eau. Faire stabiliser les zones d'érosion sur les berges de la rivière Fouquette. Aménager des structures de conservation des sols et de l'eau. Appliquer la méthode du tiers inférieur pour l'entretien des fossés.
3. Assurer le maintien des habitats d'importance écologique	<b>3.1</b> Favoriser l'acquisition de connaissances sur l'éperlan arc-en-ciel.	<b>3.1.1</b> Identifier les facteurs limitant le potentiel de la frayère d'éperlan arc-en-ciel	Identifier les activités dans le bassin versant susceptibles d'avoir un impact sur l'éperlan. Mettre à jour les données de qualité de l'eau à intervalle régulier.
		<b>3.1.2</b> S'assurer de la pérennité de la frayère d'éperlan arc-en-ciel.	Réaliser les suivis de la population d'éperlan arc-en-ciel du sud de l'estuaire. S'assurer de l'implantation d'une bande riveraine de 10 mètres aux abords de la frayère. Promouvoir l'éducation et la sensibilisation à la conservation de l'éperlan arc-en-ciel du sud de l'estuaire. Produire des panneaux d'interprétation en bordure de la rivière Fouquette.
	<b>3.2</b> Favoriser le maintien des habitats d'importance écologique autres que la frayère.	<b>3.2.1</b> Restaurer l'habitat de l'omble de fontaine.	Inventorier les cours d'eau présentant un potentiel pour l'omble de fontaine.
		<b>3.2.2</b> Protéger et mettre en valeur les milieux humides du bassin versant.	Entreprendre des démarches pour la conservation volontaire des milieux humides.

<i>Enjeux</i>	<i>Orientations</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions principales</i>
		<b>3.2.3</b> Maintenir les boisés à un pourcentage supérieur à 30 % de la superficie du bassin versant.	Sensibiliser les propriétaires à conserver les boisés sur leur terre.
		<b>3.2.4</b> Réduire l'impact de l'exploitation des tourbières sur le milieu aquatique.	Procéder à la restauration des tourbières en exploitation à la fin de leur vie utile.  Mettre en place des mesures visant la réduction de l'impact de l'exploitation des tourbières sur la qualité de l'eau.  Aménager des structures de conservation des sols et de l'eau.
4. Favoriser la diffusion de l'information	<b>4.1</b> Favoriser la mise en place de partenariat pour la réalisation de projets à caractère récréotouristique.	<b>4.1.1</b> Favoriser la réalisation de projets de mise en valeur de la rivière Fouquette, dans un esprit de cohabitation harmonieuse du territoire.	Appuyer les initiatives de mise en valeur de la rivière Fouquette.
	<b>4.2</b> Promouvoir la gestion intégrée de l'eau par bassin versant comme outil de gestion du territoire.	<b>4.2.1</b> Faire connaître les réalisations du Comité en matière de gestion intégrée de l'eau par bassin versant.	Produire des panneaux d'interprétation en bordure de la rivière Fouquette  Procéder à la mise à jour complète du site web.

## Partie 5

### Plan d'action du bassin versant

Actions			Planification					Référence au PDE		
Numéro d'action	Nom de l'action	Type d'action	Échéancier			Maîtres d'œuvre et <i>partenaires</i>	Coût	Possibilités de financement	Indicateurs de suivi	Objectifs reliés
			0-2 ans	3-5 ans	5-10 ans					
1	Mettre à jour les données de qualité de l'eau à intervalle régulier	Acquisition de connaissances				CBRF (OBAKIR), <i>MDDEP</i>	\$\$	Oui	Rapport de suivi	1.1.1, 1.2.3, 3.1.1
2	Recueillir les données sur le drainage souterrain	Acquisition de connaissances				CBRF (OBAKIR), <i>MAPAQ, Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, Clubs-conseils en agroenvironnement</i>	\$	Non	Cartographie du drainage souterrain	1.2.1, 1.2.3
3	Favoriser l'acquisition de connaissances à l'aide de la géomatique	Acquisition de connaissances				CBRF (OBAKIR), <i>Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, MAPAQ, MRC</i>	\$\$	Oui, (partiellement)	Production de nouvelles données	1.2.1
4	Faire stabiliser les zones d'érosion problématiques sur les berges de la rivière Fouquette	Initiative				CBRF (OBAKIR), <i>MRC, partenaires divers selon les situations et les financements disponibles</i>	\$\$\$	Oui dans certains cas	Nb. de mètres stabilisés	1.2.2, 1.2.3, 2.3.2
5	S'assurer du suivi des dossiers de mise en conformité et de l'application des règlements sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées	Initiative				Municipalités, <i>MRC</i>	\$	Non	Nb. de dossiers réglés	1.3.1
6	Aménager des structures de conservation des sols et de l'eau	Initiative				MAPAQ, <i>clubs-conseils en agroenvironnement</i>	\$\$	Oui (Prime-Vert, MAPAQ)	Nb. de structures aménagées	1.2.3, 2.2.1, 2.3.2, 3.2.4
7	Poursuivre la valorisation des PAEF et leur suivi	Sensibilisation				MAPAQ, MDDEP, Clubs-conseils en agroenvironnement	\$	Non	Nb. de producteurs sensibilisés	2.2.2
8	Réduire la densité de drainage	Initiative				Producteurs agricoles, <i>MAPAQ, Clubs-conseils en agroenvironnement, agronome</i>	\$\$	Oui (Prime-Vert)	Nb. d'aménagements réalisés	1.2.1, 1.3.2, 2.2.1
9	Appliquer la méthode du tiers inférieur pour l'entretien des fossés et des cours d'eau	Sensibilisation				MTQ, municipalités, MRC, <i>groupes conseils agricoles, AMVFPBSL</i>	\$	Non	Pourcentage des travaux fait selon la méthode du tiers inférieur	1.2.3, 1.3.2, 2.3.2

10	Réaliser des sites de démonstration d'aménagement de cours d'eau.	Sensibilisation				CBRF (OBAKIR), MAPAQ, MRC, MDDEP, MRNF	\$\$	Non	Nb. de sites réalisés	1.3.2, 2.3.2
11	Sensibiliser les propriétaires ayant un puits individuel à l'importance de faire analyser leur eau de façon périodique et leur fournir l'aide pour l'analyse des résultats	Sensibilisation				CBRF (OBAKIR), municipalités, MRC, MDDEP	\$	Non	Nb. de propriétaires sensibilisés	1.4.1
12	Établir un programme de mesures incitatives pour l'analyse de l'eau potable	Initiative				CBRF (OBAKIR), municipalités, MRC	\$\$	Non	Nb. de propriétaires participants	1.4.1
13	Sensibiliser les propriétaires à l'importance des bandes riveraines arbustives ou boisées	Initiative				Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, Clubs-conseils en agroenvironnement, agronomes, MRC	\$	Oui (Prime-Vert pour l'implantation)	Nb. de mètres de bandes riveraines implantés	1.2.2, 2.1.1, 2.3.1
14	Encourager des changements de pratiques ou de cultures dans les zones à risque	Initiative				CBRF (OBAKIR), MRC, MAPAQ, Clubs-conseils	\$	Oui (Prime-vert)	Superficie affectée	2.3.1
15	Identifier les activités dans le bassin versant susceptibles d'avoir un impact sur l'éperlan	Acquisition de connaissances				CBRF (OBAKIR), ministères	\$	Non	Rapport	3.1.1
16	Réaliser les suivis de la population d'éperlan de la rive sud de l'estuaire	Acquisition de connaissances				MRNF, CBRF (OBAKIR)	\$	Non	Rapports de suivi	3.1.2
17	S'assurer de l'implantation d'une bande riveraine arbustive ou boisée de 10 mètres aux abords de la frayère	Initiative				CBRF (OBAKIR), propriétaires riverains	\$	Oui	% de bandes riveraines de 10 m ou plus en bordure de la frayère	2.1.1, 3.1.2
18	Promouvoir l'éducation et la sensibilisation à la conservation de l'éperlan arc-en-ciel du sud de l'estuaire	Sensibilisation				CBRF (OBAKIR)	\$	Oui (Fondation de la faune du Québec)	Nb. activités réalisées	3.1.2
19	Inventorier les cours d'eau présentant un potentiel pour l'omble de fontaine	Acquisition de connaissances				CBRF (OBAKIR)	\$	Oui (Fondation de la faune du Québec)	Longueur de cours d'eau inventoriée	3.2.1
20	Entreprendre des démarches pour la conservation volontaire des milieux humides	Initiative				AMVFPBSL, Groupements forestiers, CBRF (OBAKIR)	\$	Oui	Nb. de milieux sous entente de conservation	3.2.2
21	Sensibiliser les propriétaires à conserver les boisés sur leur terre	Sensibilisation				Groupements forestiers, AMVFPBSL, CBRF (OBAKIR)	\$	Non	Maintien du pourcentage de boisé > à 30 % du bassin versant	3.2.3

22	Procéder à la restauration des tourbières en exploitation à la fin de leur vie utile	Sensibilisation				Exploitants de tourbières	\$\$	Non	Nb. hectares restaurés	3.2.4
23	Mettre en place des mesures visant la réduction de l'impact de l'exploitation des tourbières sur la qualité de l'eau	Initiative				Exploitants de tourbières	\$\$	Non	Nb. d'aménagements réalisés	1.2.3, 3.2.4
24	Appuyer les initiatives de mise en valeur de la rivière Fouquette	Initiative				CBRF (OBAKIR)	\$	Non	Nb. de projets soutenus	4.1.1
25	Produire des panneaux d'interprétation en bordure de la rivière Fouquette	Initiative				CBRF (OBAKIR), <i>Corporation touristique de la route des frontières, municipalités</i>	\$	Oui	Nb. de panneaux installés	3.1.2, 4.2.1
26	Procéder à la mise à jour complète du site web	Initiative				CBRF (OBAKIR)	\$	Oui (financement divers)	Mise à jour.	4.2.1

